

QUESTIONNAIRE SUR LE LIEU DE RÉSIDENCE

Aux parents, tuteurs et élèves :

Ce formulaire est fait pour appliquer la Loi *McKinney-Vento* (référence : McKinney-Vento Act 42 U.S.C. 11435). Il faut le remplir pour chaque élève. Les informations que vous fournissez sont confidentielles. Il n'y aura aucune discrimination à l'encontre de votre fils(fille) suite à votre transmission de ces données.

Veillez renseigner les tableaux suivants sur le logement de l'élève. Cela nous aidera à déterminer les appuis et l'aide auxquels il(elle) pourrait avoir droit.

Note aux responsables Logement provisoire/des établissements scolaires : Veuillez aider les élèves et familles à remplir ce formulaire. Ne mettez pas ce formulaire dans le dossier d'inscription tel quel. En effet, si l'élève peut être considéré(e) comme domicilié(e) en logement temporaire, il(elle) n'a pas à fournir de justificatifs de domicile ni d'autres pièces obligatoires qui pourraient faire partie de ce dossier.

Nom de l'élève			
Nom de famille		Prénom	2 ^e prénom
N° OSIS	Date de naissance MM/JJ/AA	Sexe	Établissement scolaire

Merci de sélectionner les conditions de logement actuelles de l'élève. SVP, cochez une case uniquement :

Réservé à l'usage de
l'établissement scolaire

Faites une coche (✓)	Type de logement	Code ATS
<input type="checkbox"/>	Sous ou co-location Avec une autre famille ou quelqu'un d'autre suite à la perte du logement ou à des difficultés économiques	D
<input type="checkbox"/>	Foyer ou autre centre d'hébergement Foyer ou centre d'hébergement d'urgence ou provisoire	S
<input type="checkbox"/>	En attente de placement en famille/foyer d'accueil	A
<input type="checkbox"/>	Hôtel / motel Vivant dans un logement qui NE fait PAS partie d'un centre d'hébergement d'urgence ou provisoire et qu'il faut payer	H
<input type="checkbox"/>	Autre type d'hébergement provisoire Camping pour tentes ou caravanes, voiture, parc, lieu public, bâtiment abandonné, rue ou tout autre endroit inadapté pour y vivre	T
<input type="checkbox"/>	Résidence permanente Élève vivant dans un logement fixe, de manière régulière/normale, dans des conditions convenables	P

Si l'élève N'a PAS de résidence permanente, précisez également si ce qui suit s'applique :

Réservé à l'usage de
l'établissement scolaire

<input type="checkbox"/>	Jeune dit <i>Unaccompanied Youth</i> Jeune dont la garde physique n'est assurée ni par le père, ni par la mère, ni par le tuteur	<input type="checkbox"/>	Jeune dit <i>Unaccompanied Youth</i> Entrez la lettre « Y » si c'est le cas de l'élève
--------------------------	--	--------------------------	--

Nom du parent/tuteur (en caractères d'imprimerie)

Signature du Parent/tuteur

Date

S'il vous plaît, retournez ce formulaire à l'établissement scolaire de votre fils(fille) comme demandé.

Remarque : Les réponses que vous avez données ci-dessus aideront à savoir à quels appuis et aide votre enfant ou vous pouvez avoir droit en vertu de la Loi *McKinney-Vento*. Les élèves tombant sous la protection de cette loi ont le droit d'être inscrits en établissement scolaire sans délai, même s'ils n'ont pas les documents exigés normalement, comme les justificatifs de domicile, les pièces du dossier scolaire, les feuilles de vaccination ou le certificat de naissance. Après avoir inscrit l'enfant/adolescent, l'établissement scolaire doit contacter son ancien établissement scolaire pour obtenir les pièces de son dossier scolaire, feuilles de vaccination incluses. Le ou les responsables des élèves en logement précaire (Students in Temporary Housing Liaisons - STH Liaisons) ont pour mission d'aider l'élève à se procurer tous les documents nécessaires, voire à se faire vacciner si besoin est. Les élèves protégés par la Loi *McKinney-Vento* peuvent aussi, dans certains cas, avoir droit au transport scolaire gratuit ainsi qu'à d'autres services. Veuillez-vous référer à la Disposition réglementaire A-780 du Chancelier.

À ce formulaire est jointe une page intitulée :

« McKinney-Vento Homeless Assistance Act – Students in Temporary Housing Guide for Parents & Youth » (La Loi *McKinney-Vento* d'assistance aux sans domicile fixe – Élèves en logement provisoire - Un guide pour les parents & les jeunes)